



RUSCONI & ASSOCIÉS

Corinne Monnard Séchaud

Avocate spécialiste FSA
Responsabilité civile et droit des assurances
Chargée de cours à l'Université de Lausanne

Baptiste Rusconi

Docteur en droit
Ancien Bâtonnier
Professeur honoraire de l'Université

Christian Bettex

Docteur en droit
Ancien Bâtonnier
Avocat spécialiste FSA droit du travail

Pierre-Dominique Schupp

Docteur en droit
Ancien Bâtonnier
Ancien Président FSA
Vice-Président du Conseil des Barreaux
Européens (CCBE)

François Roux

Docteur en droit
Ancien Bâtonnier
Avocat spécialiste FSA droit des successions
Ancien Juge cantonal suppléant

Eric Muster

Docteur en droit
Chargé de cours à l'Université de Lausanne

Léonard Bruchez

Licencié utriusque iuris
Avocat spécialiste FSA droit de la
construction et de l'immobilier
CAS pour la Magistrature pénale

Fanette Sardet

Avocate
MLAW
CAS en droit de la santé

Audrey Gohl

Avocate
MLaw

Elodie Beyeler

Avocate
MLaw

Amélie Gilliéron

Avocate
MLaw

Méryl Chamot Kastriot Lubishtani Jean Crausaz

Avocats-stagiaires

RECU LE 27 FEV. 2023

Courrier A

Ordre des Avocats Vaudois
À l'attention de Monsieur le Bâtonnier
et des membres du Conseil de l'Ordre
Rue du Grand-Chêne 8
1003 Lausanne

Lausanne, le 24 février 2023

Ligne directe secrétariat (+41) 021 321 50 82
c.monnardsechaud@rusconi-avocats.ch

Rapport d'activité de la Commission des assurances de l'OAV

Monsieur le Bâtonnier,

J'ai bien reçu votre e-mail du 24 janvier 2023 et vous en remercie.

C'est bien volontiers que je vous adresse le présent rapport sur les activités de la Commission des assurances (privées et sociales) que je préside.

En 2022, notre commission s'est vu confier les missions suivantes :

1. Avant-projet de règlement des commissions rédigé par le Conseil de l'Ordre

Notre commission s'est prononcée sur l'avant-projet préparé par vos soins par courrier du 5 septembre 2022 adressé à Me Krattinger.

2. Consultation fédérale : exercer un mandat politique en cas de maternité

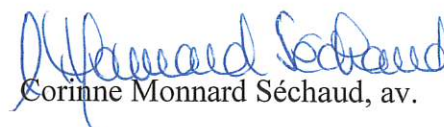
Notre commission s'est également penchée sur l'avant-projet de la modification législative visant à rendre l'exercice d'un mandat parlementaire davantage compatible avec la maternité. Sa prise de position a fait l'objet d'une prise de position circonstanciée qui vous a été adressée le 29 septembre 2022.

3. Point de situation : avocates indépendantes et maternité

Suite à l'interpellation de Me Yasmine Sözerman par e-mail du 7 septembre 2022 à la soussignée, la Commission des assurances de l'OAV a débattu sur ce sujet des plus actuels. Il porte sensiblement sur la même problématique de l'assurance perte de gain en cas de maternité, dans l'optique des avocates indépendantes et du contrat résilié par Visana pour cette couverture. Me Jeanne-Marie Monney a participé à la séance du Conseil de l'Ordre du 4 octobre 2022, afin de présenter cette problématique et les solutions proposées pour y remédier.

J'adresse copie des présentes à Mes Muriel Vautier Eigenmann, Jeanne-Marie Monney, Jean-David Pelot, Philippe Mercier, Charles Munoz et Philippe Graf, membres de notre commission.

J'espère avoir répondu à votre attente je vous prie de croire, Monsieur le Bâtonnier, à mes bien dévoués sentiments.


Corinne Monnard Séchaud, av.